



**PARIS
GOUTTE D'OR**

27, RUE DE CHARTRES
75018 PARIS
C.C.P. PARIS 22 41709 W

NON A LA DESTRUCTION DU QUARTIER !

OUI A UNE REHABILITATION EN
CONCERTATION AVEC LES HABITANTS !

Après lecture du plan de rénovation du secteur de la Goutte d'Or et confrontation avec la connaissance du quartier que nous avons, nous tenons à affirmer notre total DESACCORD avec ce projet pour les raisons suivantes :

→ 1°- CE PROJET EST UNE MISE A MORT DU QUARTIER : 109 immeubles détruits
113 non détruits !

Le choix a été fait en faveur du plus grand nombre de destructions possible, permettant ainsi à la Mairie d'exproprier à très bas prix (prix du terrain nu moins la démolition) les actuels propriétaires, au lieu de proposer à tous les propriétaires décidés à le faire, des aides maximum pour REHABILITER les logements. De plus, quelle sera la qualité et la configuration des immeubles neufs que l'on construira ? Sur ce point, aucune information précise n'est donnée... et les exemples de ce qui a déjà été fait à Paris laissent prévoir des immeubles neufs de qualité très médiocre (matériaux utilisés, épaisseur des murs, ...) et à l'aspect lourd et sinistre.
PARIS A DEJA ETE ASSEZ DEMOLI ... CA SUFFIT !!!

→ 2°- Ce projet voté à l'unanimité par le Conseil de Paris indique qu'une collaboration des habitants du quartier sera nécessaire pour mener à bien les opérations !
MAIS QUAND AVONS-NOUS ETE CONSULTES ?

Depuis plus de deux ans, les services techniques ont travaillé en secret alors que des informations erronées étaient données sur le nombre d'immeubles à détruire. On sait aujourd'hui que des immeubles sains, même dans un cas, en pierres de taille sont considérés comme insalubres ! Nous ne nions pas le caractère irrécupérable de certains immeubles, mais il a été fait la preuve qu'un immeuble même vétuste, insalubre, peut être récupéré et cela sans nuire à l'aspect du quartier.

→ 3°- Si le projet des destructions est clair, AUCUN PROGRAMME PRECIS DE RELOGEMENT N'EXISTE !

La ZAC de l'Évangile ne sera pas construite au début des opérations et l'on sait que le nombre de logements disponibles dont peut disposer la Ville est très faible. Les évacuations du 37 rue Polonceau et du 25 passage Léon nous ont appris que si les services publics savent bien s'organiser pour expulser, c'est le flou le plus total et l'improvisation quand il s'agit de relogement, relogement que l'on refuse d'assurer pour des prétextes divers et souvent inacceptables. De plus, le relogement se passe sans concertation sérieuse avec les intéressés, les administrations se renvoyant les responsabilités les unes aux autres. A quoi aurons-nous droit quand il s'agira de reloger (même en 5 ans) les habitants des immeubles évacués ?

Le Président de la République a affirmé que la rénovation sociale de certains quartiers (dont le nôtre) serait une de ses principales réalisations et que ce serait exemplaire. La démarche suivie actuellement, dans les faits, nous paraît être plutôt exemplaire de ce qu'il ne faut pas faire.

QU'ON NE COMPTE PAS SUR NOUS POUR CAUTIONNER DE QUELQUE FACON QUE CE SOIT
CE PROJET !!! NON A LA DESTRUCTION DU QUARTIER - OUI A LA REHABILITATION